



FORET MODELE DE PROVENCE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du **1**5 juin 201**6** sur l'exercice 2015

Lieu: Communauté de communes Cœur du Var - Luc-en-Provence

Présents: Cf. Feuille d'émargement ci-joint.

Excusés:

- Marc GIRAUD, Conseil Départemental du Var (Président)
- Michel Grambert URACOFOR (Président)
- Daniel Quilici CNPF PACA (Président)
- Philippe Thevenet CNPF PACA (Directeur)
- Michel Lagacherie CNPF PACA (ingénieur)
- Philippe DUPARCHY Association Découverte de la Sainte-Baume (Président)
- Michel Vennetier IRSTEA d'Aix en Provence
- Frédéric-Georges Roux Union régionale de la forêt privée (Président)
- Gérard Gautier Syndicat des propriétaires sylviculteurs du 13 (Président)
- Jacques Brun Communauté de communes du Golfe de St Tropez
- André Gorlier Métropole Aix-Marseille Provence (pays d'Aubagne)
- Cyril Naudy Métropole Aix-Marseille Provence (pays d'Aix)
- Olivier Audibert-Troin Communauté d'agglomération dracénoise (Président)







Assemblée générale statutaire

1. Rapport Moral 2015

L'Assemblée générale débute par les remerciements du Secrétaire général Georges Franco envers M. Jean-Luc Longour - Président de la Communauté de communes Cœur du Var - pour son accueil, ainsi que tous les représentants du Conseil régional PACA, Conseil départemental du Var, du Conseil d'administration, Conseil de surveillance et les partenaires techniques pour leur présence à cette assemblée.

Georges Franco rappelle l'historique de mobilisation institutionnelle autour de la création de l'association Forêt Modèle de Provence en avril 2013. C'est l'adhésion du Conseil régional aux Réseaux méditerranéen et international des Forêts Modèles qui impulsa la démarche collective de concertation, marqueur fort de l'identité de l'association.

Charles Laugier est salué, pour avoir donné « ses lettres de noblesse » à l'association en la soutenant depuis ses débuts. M. Franco remercie le Président du Conseil régional – M. Estrosi - pour n'avoir pas hésité, à sa demande, à proposer comme interlocuteur élu et estimé de tous, Jean Bacci.

Forêt Modèle de Provence se caractérise par un réseau international dont les buts sont d'échanger puis de capitaliser les résultats des expérimentations à travers le monde. Il est essentiel de retenir que le rôle de l'association est de fédérer les actions mises en œuvre par ses partenaires dans le but d'harmoniser les usages. Cela passe par la mise en place d'actions multi-partenariales, innovantes et surtout reproductibles. Le Secrétaire général rappelle également que l'association a vocation à initier des nouveaux projets innovants, à les appuyer et les consolider, puis à trouver les structures relais aptes à poursuivre ces actions dans le temps.

Depuis 2013, en plus de la promotion sociale de la sylviculture, les trois principaux projets ont été la régénération des chênes-liège, le développement de la filière du pignon et la promotion de l'agroforesterie. Malgré l'enchainement des renouvellements politiques (conseils municipaux, départementaux puis régionaux), et les deux démissions de poste qui n'ont pas facilité la continuité, des nombreuses avancées ont déjà été réalisées. 2016 marque un renouveau à divers niveaux (mandatures politiques, embauche d'un nouveau chargé de mission), marqueur de nouvelles perspectives prometteuses !

Le Secrétaire général insiste sur le rôle capital de Forêt Modèle de Provence pour la valorisation durable des ressources des espaces forestiers méditerranéens. Par conséquent, ceux qui désirent être acteurs de ce que seront nos territoires dans les prochaines décennies sont vivement invités à rejoindre la dynamique partenariale de l'association. Ceci permettra à la fois de mutualiser les moyens et de décupler les impacts.

Georges Franco renouvelle ses remerciements aux financeurs, aux adhérents de l'association, aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance, à la chargée de mission, aux partenaires techniques. Les actions menées par l'association ne pourraient être mises en œuvre sans ce travail en partenariat.







2. Rapport d'activités 2015

Ce rapport est détaillé dans l'annexe jointe, et fait l'objet d'une brève synthèse ci-dessous.

Vie de l'association :

- 3 Conseils d'administration, 1 Conseil de surveillance, 1 Assemblée générale ordinaire
- Poursuite de la stratégie de communication : site internet actif (http://www.ofme.org/foretmodele-provence/), 5 kakémonos
- 11 nouveaux adhérents = 30% d'augmentation

Actions:

Amélioration de la régénération des suberaies varoises (2013-2016)

- Groupe de travail : ASL Communauté de communes Golfe de St Tropez Cofor 83 CNPF
 PACA IML ONF IRSTEA –AIFM Forêt méditerranéenne URACOFOR
- Journées techniques du liège (octobre 2013) : appui au Syndicat Mixte du Massif des Maures
- Chantier-pilote de régénération : coupe d'ensemencement aux Mayons
- Recherche de nouveaux débouchés artisanaux à forte valeur ajoutée pour le si noble bois de chêne-liège (sciage : plots, planches et poutres) : menuiserie, ébénisterie, tournerie, décoration, design, etc.
- Communication : brochure/catalogue sur le bois de chêne-liège
- Budget: Total: 35 150 € / Solde: 0€

1er essais de relance de la filière du Pin Pignon (2014-2017)

- Mobilisation du réseau (CNPF PACA ASL SV CC Golfe de St Tropez– Syndicat des propriétaires forestiers du Var – Conseil départemental du Var – ONF – Parc National de Port-Cros – Syndicat des producteurs de châtaignes du Var SPCV): Journée technique, partenariat international, visites de terrain
- Etude : état des lieux de la filière, préconisation sylvicoles, scénarios économiques
- Mise en place d'un réseau de placette de suivi de la productivité
- Annuaire des propriétaires de pins-pignon (1300 dans le Var)

Mise en place d'une dynamique agroforestière (2014-2017)

- Mobilisation du réseau (Agroof GRAB AgribioVar CNPF PACA CIVAM Chambres d'agriculture 13 & 83 – Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – CC Golfe de St Tropez –Ville de Gardanne – Lycée agricole de Valabre) : réunions de travail sur les projets-pilote, présentations, visites de terrain, constitution d'un dossier d'appel à projet
- Etude bibliographique sur les friches agricoles
- Mise en place de projets-pilote
- Formations pour : porteurs de projets, et techniciens-animateurs







Autres actions

- Amélioration de l'offre mellifère : relai de documentation sur le site-web
- Acceptation sociale des coupes de bois : relai d'information, sensibilisation d'acteurs divers
- Valorisation des châtaignes véreuses : contribution financière

Partenariat - réseau

- Participation au medforum, rencontre du réseau méditerranéen de forêts modèles
- Réponse aux appels à projets européens ERASMUS + et Quick Urban Forest

3. Rapport Financier 2015

Le bilan financier est de 86 669 €, le chiffre d'affaires de 871 €. Les fonds associatifs s'élèvent donc désormais à 37€.

Pour son travail d'animation, le soutien du Conseil régional PACA à l'association représente 45 600 €. L'autofinancement provient des adhésions qui se sont élevés à hauteur de 12 150 €. A ce budget d'animation générale s'ajoutent les budgets des trois projets « liège », « pignon » et « agroforesterie » qui ont respectivement correspondant pour 2015 à 16 217,97€, 12 288,40€ et 467,20€.

Le Secrétaire général Georges Franco rappelle que l'adhésion à l'association, de surcroît pour communes, favorise son action au profit du développement territorial.

Détails : Cf. Bilan comptable 2015 (fichier « PLAQUETTE SANS ANNEXE »)

Budget « animation » 2015:

PRODUITS				
Objet	Prév.	Réel	Variation	
Subventions - Conseil régional PACA	45 600 €	45 600 €	0€	
Cotisation des membres	11 400 €	12 150€	750€	
Autres : Don, produits de gestion	0€	34 €	34€	
TOTAL	57 000 €	57 784 €	784€	







CHARGES				
Objet	Prév.	Réel	Variation	
Animation	5 500 €	8 795 €	3 295 €	
Frais généraux	5 000 €	4 939 €	-61€	
Personnel	40 000 €	37 778 €	-2 222 €	
Déplacement	6 500 €	5 313 €	-1 187 €	
TOTAL	57 000 €	56 825 €	-175 €	

Les rapports moral, d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale ordinaire.

4. Programme d'activités

Actions en cours:

Régénération des suberaies : valorisation artisanale du bois de Chêne-liège (par un service civique)

1er essais de relance de la filière du Pin Pignon :

- 1. Suivi des 12 placettes
- 2. Récoltes-test démonstratives et transformation (cf partenariat avec la région Castilla y Léon)
- 3. Annuaire de propriétaires (1300 recensés)
- 4. Chantier-pilote de mise en production d'une pinède

Développement d'une dynamique agroforestière : Recentrage sur la réhabilitation des friches

- 1. Suivi des projets-pilote
- 2. Formations-action
- 3. Animation d'un COPIL:
 - . Diagnostic du territoire
 - . Communication / essaimage : visites de terrain, journées techniques, boîte à outils

Réseau Méditerranéen des forêts modèles

L'association poursuit sa participation active au RMFM et répondra aux appels à projets du réseau.

Communication

De nouveaux outils de communication seront créés cette année afin de mieux faire connaître l'association et ses activités : newletter







Nouvelles actions:

Régénération des suberaies et valorisation économique du chêne-liège

- Essaimage de chantiers de régénération
- Développement, valorisation des débouchés (liège et bois de chêne-liège)

Amélioration de l'offre mellifère

- Capitaliser sur les techniques de débroussaillement favorisant au mieux l'offre mellifère au profit de l'apiculture
- Animer un groupe de concertation
- Engendrer des mises en application

Obligation légale de débroussaillement

- Sensibilisation du grand public et service de l'ordre public
- Formation des entreprises de travaux forestiers

Partenariat avec les Scouts & Guides de France (Projet Nature Environnement)

- Formation
- Pédagogie
- Campement
- Service forestier

Chimie biosourcée

Animation en vue de structurer une offre de produits forestiers permettant une transformation chimique du bois en produits « bio-sourcés »

Budget prévisionnel 2016

RECETTES			
Objet	Montant		
Cotisation des membres	11 400 €		
Subventions - Conseil régional PACA	45 600 €		
Total	57 000 €		







DEPENSES			
Objet	Montant		
Prestations	8 112 €		
Travaux	7 663 €		
Services extérieurs : location, publication, location,			
intendance	449 €		
Frais généraux	4 308 €		
Achats divers : fournitures, photocopies,			
telecommunication, etc.	1 282 €		
Comptabilité	2 706 €		
Services bancaires et assurance	320€		
Personnel	41 581 €		
Salaire brut	27 627 €		
Charges salariales	12 777 €		
Autres charges	1 177 €		
Déplacement	3 000 €		
Salariée	3 000 €		
Total	57 000 €		

5. Renouvellement du Conseil d'administration

Réélection du tiers sortant

L'ASL — Suberaie varoise et la Coopérative Provence Forêt du Collège 1 ont été désignés pour sortir du Conseil d'administration. Etant rééligibles, ils ont décidé de se représenter et ont été réélus à l'unanimité par l'assemblée. Le Collège 2 ne comportant qu'un membre - l'IRSTEA — celui-ci n'a pas été sollicité pour sortir. Concernant le Collège 3, la Mairie d'Evenos est désigné tiers-sortant de son Collège, mais n'ayant pas été représentée à cette l'Assemblée générale, un courrier recommandé avec accusé de réception lui sera envoyé pour lui demander si elle souhaite être réélue ou non.

Candidatures

Aucune candidature n'a été présentée lors de l'Assemblée générale ordinaire.







Table-ronde : « Les potentialités économiques de nos forêts provençales »

Débouchés et nouvelles filières des essences du massif des Maures –
 Chloé Monta (ASL Subéraie varoise)

Les multiples débouchés des essences des Maures sont plus ou moins avancés. Certains sont historiques, d'autres plus récents, parfois en projet, à l'étude ou encore au stade expérimentale :

- La filière liège est en plein développement avec un contrat d'achat garantie de 50 t. / an avec l'entreprise Diam.
- La transformation artisanale des essences nobles (chêne-liège, arbousiers, fruitiers, châtaigniers, faux acacier etc.) est plus au stade de projet : menuiserie, ébénisterie, tournerie, lutherie, aménagement intérieur/extérieur
- Des projets très prometteurs sont en cours : la Communauté de communes du Golfe de St Tropez développe : une technologie de séparation du liège du bois pour mieux valoriser chaque matériau, la transformation et commercialisation du chêne-liège en paillage organique
- Le châtaignier peut facilement servir pour la fabrication de piquets pour vignes, rondins, ganivelles (la matière première est disponible et accessible, les clients existent, il ne manque plus que l'investissement correspondant pour créer des petits unités de transformation)
- Le pin-pignon : filière en voie d'étude par FMP et le CRPF (à suivre) : évaluation de la production et de la rentabilité escomptée
- Potentialité de valorisation diverses : bière à l'arbousier (expérience en Corse), production d'huiles essentielles (projet à venir)
 - Transformation des essences locales Vincent Cavalier (scieur mobile, menuisier, élagueur)
- Pour offrir le plus de VA aux bois, il faut utiliser toutes leurs composantes.
- Le pin d'Alep peut être un excellent bois de chauffage (sous réserve d'un séchage de 2 ans min.)
- Si tous les acteurs de la filière de bois d'œuvre jouaient le jeu, plusieurs petites unités locales pourraient tout à fait vivre de la transformation d'essences locales. Cela ne nécessiterait d'ailleurs pas d'investissements conséquents. Certes cela implique une faible rémunération, mais donne en échange une qualité de vie remarquable!
- Il faut combattre la réticence psychologique des propriétaires et exploitants qui ont beaucoup trop de clichés infondés sur les bois locaux. Il faut donc les sensibiliser
- Il faut amener les communes à se mobiliser dans ce sens.







- Les filières artisanales doivent passer par la mutualisation des moyens. Les acteurs doivent donc se regrouper en branches et monter des partenariats pour abaisser les coûts.
- Les scieurs doivent transformer eux-même pour internaliser les coûts et mieux rentabiliser la transformation.
- L'expérience et le contact humain sont capitales !
- Le Réseau pour des Alternatives Forestières met en œuvre notamment en Ardèche des systèmes de gestion et valorisation forestières à la fois performants économiquement et durables environnementalement

Complément de Serge Jourdan, scieur-mobile :

- La clé pour donner le plus de valorisation est de trier (sachant qu'il faut couper méticuleusement puisque nos forêts sont souvent abandonnées donc fragiles...)
- Mais le tri est coûteux
- Donc une des solutions est le sciage « à façon »
- Une autre est de chercher à donner le plus de valeur-ajoutée par la 2ème transformation
 - Accueil en forêt et valorisation des bois de la Ste-Baume François
 FERRAINA (Responsable Collines Varoises ONF-DT Méditerranée)
- Le tourisme et l'accueil en forêt sont davantage conçus dans une perspective sociale par les gestionnaires. Comme les retombées économiques sont en général indirectes, les investissements proviennent de fonds publics.
- Il faut tout de même insister sur le fait que la forêt peut être un véritable atout économique pour les territoires, et représenter une véritable source de revenus pour les acteurs locaux.
- Il existe une demande tangible en artisanat de bois précieux. Les problématiques principales de cette filière de niche est : comment rentabiliser le transport pour des petites quantités ? Et qui fait l'avance de trésorerie pour le stockage (pour permettre des économies d'échelle dans l'approvisionnement) ?
- Il y a donc des opportunités d'actions à mener : mise en relation des producteurs et transformateurs (plateforme en ligne ?)
- mise en place depuis 2-3 de contrat « à façon ». Cela nécessite certes un peu d'investissement, mais la plus-value est à la sortie, et la demande est croissante sur ce marché de niche.







- L'apiculture et la forêt Pascal Jourdan (Directeur Association pour le développement de l'Apiculture Provençale)
- Région PACA : 7% des apiculteurs de France, 18% des apiculteurs professionnelles français. Donc la région est bel et bien favorable à l'apiculture
- Même si 60% du miel en PACA est basé sur la lavande, les zones forestières ou semi-sauvage (garrigue, maquis...) restent essentielles.
- La demande de miel local est très forte, mais à cause de nombreux facteurs, la production diminue.
- Par exemple, les débroussaillement réglementaires sont très dommageable à la production apicole.
- Les apiculteurs sont en grande demande d'emplacements en forêt
 - Transformation industrielle des essences méditerranéennes par la « chimie biosourcée » – Patricia Guiraudie (Directrice - NOVACHIM (plateforme représentant toute la filière chimie régionale))
- Les technologies de transformation d'abres par la chimie verte sont triples, et des stades différemment avancés :
 - o Le bioéthanol de 2ème génération par hydrolyse et fermentation est la technique la plus avancé. La raffinerie de la Mède, en voie de transformation pour produire du biocarburant a lancé en avril 2016 un programme de R&D dans ce sens, avec une perspective bois de pin d'Alep (grumes ou rémanents) à approfondir par des essais-pilote. Rendement énergétique : 1t de bois = 250kg de bioéthanol. Rentabilité économique : 550€/t (donc très forte VA). On pourrait donc viser des unités consommant 100 kt/an pour produire 20 à 25kt de bioéthanol.
 - O Les « molécules plateforme », qui trouvent des applications très nombreuses et variées dans l'industrie, seraient un débouché très prometteur. Mais les recherches sont encore malheureusement loin de donner des éléments tangibles sur les procédés de transformation de bois requis
 - Le gemmage est une technique avérée, mais sa rentabilité se ferait dans les conditions actuelles qu'à un niveau artisanal. Ou alors il faudrait que cette exploitation prenne forme dans un cadre plus globale de sylviculture (ouverture ...)
- Dans tous les cas, il est certain que la mobilisation de bois pour ces usages, de surcroit pour en tirer du biocarburant, ne doit absolument pas déséquilibrer les filières économiques existantes.

Réaction de Fabienne Tanchaud - chargé de mission filières bois au CD 83 : il y a matière à relier le tri des bois (cité plus haut) et le gemmage. En effet, le gemmage agit comme une purge, ce qui est bénéfique pour le sciage des résineux, souvent en excès de résine.







Conclusions

Luc Langeron - Directeur de l'Institut pour la Forêt méditerranéenne – insiste sur la vocation de Forêt Modèle de Provence qui est de monter des projets originaux, des filières de niche. Et ceci doit passer par une approche transversale, multi-partenariale qui transcende les intérêts des structures qui la composent.

Grégory Cornillac – chargé de mission filières bois aux Cofor 83 – pense que le positionnement de l'association est intéressant. Il aimerait savoir quel soutien le Conseil régional donnera à l'avenir pour sa pérennisation.

Jean Bacci, Conseiller régional et Président du Conseil de surveillance de Forêt Modèle de Provence clôture l'Assemblée générale. La table-ronde lui parût fort instructive, et il remercie l'association pour son organisation.

Au sein du Conseil régional, il informe que c'est lui qui est en charge des rôles sociaux et économiques joués par la forêt, alors que c'est François De Canson qui est responsable de ses composantes environnementales. Il insiste aussi sur les difficultés financières en cours, qui voit 20% du budget imputé par rapport à 2015, ainsi que sur la complexité impliquée dans la gestion publique par la loi NOTRe. Malgré tout, le Conseil régional, étant à la fois un des membres fondateurs et le Président du Conseil de surveillance de Forêt Modèle de Provence, a à cœur de continuer à l'aider pour la mise en place des nouvelles filières présentées lors de la table-ronde.

M. FRANCO, secrétaire général, lève la séance.

